

Dossier de candidature à l'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école

Année scolaire 2025 / 2026

Le dossier complété est à retourner par mail à votre IEN de circonscription avec copie à la division des personnels à l'adresse dp51-2@ac-reims.fr pour le jeudi 31 octobre 2024 délai de rigueur.

Nom :	Prénom :
Date et lieu de naissance :	
Adresse personnelle :	

Diplômes : (préciser la date d'obtention)

Diplôme Spécialisé (CAPPEI CAPASH - CAFIPEMF...) :
Diplômes d'enseignement supérieur :
Autres :

Situation professionnelle

<u>Circonscription d'affectation</u> :		
<u>Affectation, poste occupé (ex adjoint élémentaire, BD, etc...) et modalité d'affectation (provisoire ou définitive)</u> :		
<u>Date de nomination dans le poste</u> :		
<u>Ancienneté générale de service au 01/09/2024</u> :		
<u>Avez-vous déjà assuré ou assurez-vous une fonction de directeur d'école ?</u> (Rayer la mention inutile)	OUI	NON
	Si oui préciser la durée :	
<u>Assurez-vous cette année l'intérim de la direction de l'école ?</u> (Rayer la mention inutile)	OUI	NON

Expérience professionnelle

Faites part de votre expérience personnelle en relation avec la fonction sollicitée. Par exemple, vous pouvez faire état de vos expériences pédagogiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, de vos expériences dans le milieu associatif, etc... Vous préciserez également vos motivations à la fonction de direction :

Appréciations finales pour les rendez-vous de carrière (ou notes et dates des 3 dernières inspections)

Joindre copie des compte-rendu de rendez-vous de carrière ou des rapports d'inspection

- 1) Le
- 2) Le
- 3) Le

Avis de l'IEN de circonscription portant sur les compétences mises en œuvre dans les fonctions actuelles.

Domaine relationnel :

Domaine pédagogique :

Domaine administratif :

Conclusion générale :

Avis favorable

Avis défavorable

Vu et pris connaissance :

L'intéressé-e

L'IEN de circonscription

Date :

Date :

Nom – prénom / signature

Nom – prénom / signature

Avis de la commission d'entretien composée de

Président-e, inspecteur-riche de l'Éducation nationale	M
Inspecteur-riche de l'Éducation nationale	M
Directeur-riche d'école	M

A partir de l'avis de l'IEN et des résultats de l'entretien, la commission rédige un avis circonstancié sur l'aptitude de chaque candidat

Proposition d'inscription

Proposition de non-inscription

Date et signatures

Décision de monsieur l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Marne

Inscription

Non inscription